

## RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des affaires législatives présente son cinquième rapport :

### Réunion :

Le Comité s'est réuni le 1<sup>er</sup> novembre 2016, à 18 heures, dans la salle 254 du palais législatif.

### Questions à l'étude :

- Projet de loi 9 — *Loi modifiant la Loi sur le financement des élections (suppression de l'allocation annuelle)/The Election Financing Amendment Act (Repeal of Annual Allowance)*;
- projet de loi 17 — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes médico-légales et la Loi sur les statistiques de l'état civil/The Fatality Inquiries Amendment and Vital Statistics Amendment Act.*

### Composition du Comité :

- M. FLETCHER;
- M. GERRARD;
- M<sup>me</sup> GUILLEMARD (présidente);
- M. HELWER;
- M. ISLEIFSON;
- M. MICHALESKI;
- M. NESBITT;
- M. SARAN;
- M<sup>me</sup> la ministre STEFANSON;
- M. SWAN;
- M. WIEBE.

Le Comité a élu M. ISLEIFSON à la vice-présidence.

### Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :

(N<sup>o</sup> 9) — *Loi modifiant la Loi sur le financement des élections (suppression de l'allocation annuelle)/The Election Financing Amendment Act (Repeal of Annual Allowance)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 17) — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes médico-légales et la Loi sur les statistiques de l'état civil/The Fatality Inquiries Amendment and Vital Statistics Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

La présidente,

---

M<sup>me</sup> GUILLEMARD

Le 1<sup>er</sup> novembre 2016